

## Faits saillants des séances extraordinaires des 11 et 14 décembre

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand a tenu trois séances extraordinaires, soit le lundi 11 décembre à 19 h et à 20 h 30 ainsi que le jeudi 14 décembre à 16 h 30 au centre civique Bernard-Gagnon, situé au 6, rue Bella-Vista.

Vous n'étiez pas présent ? Les séances extraordinaires du lundi 11 décembre peuvent être écoutées en différé sur la chaîne YouTube de la Ville. Afin de faciliter le visionnement et favoriser l'accessibilité universelle, les sous-titres peuvent être activés dans la barre d'outils s'affichant au bas de la vidéo. [Écoutez-les dès maintenant...](#)

Voici un résumé des orientations adoptées pour le mieux-être de la population et le développement harmonieux de la ville.

---

Les prévisions budgétaires pour l'année 2024 ont été présentées et adoptées. La Ville prévoit ainsi un budget d'un montant total de 35 239 835 \$ pour la prochaine année. Le budget 2024 correspond à une hausse de 3,7 %, représentant 138,72 \$ d'augmentation pour le compte de taxes moyen, considérant que l'évaluation moyenne d'un immeuble est de 385 300 \$.

Pour plus de détails, [consultez la documentation disponible en ligne...](#)

[Voir la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2024 abordée en séance...](#)

\*\*\*

Le projet de règlement n° 1205 relatif à l'imposition des taxes foncières et des tarifs pour le financement des biens et services en 2024 a été présenté, puis adopté.

[En savoir plus sur le règlement de taxation et tarification pour l'année 2024...](#)

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

### Réglementation

Le règlement n° 1207 a été adopté, dans le but d'autoriser une dépense et un emprunt de 10 240 000 \$, incluant les frais de financement et autres frais afférents accessoires, pour la réfection de la rue Lafrance Ouest, en 2024.

[Voir plus de détails à ce sujet, lors de la séance ordinaire du 4 décembre dernier...](#)

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

### Acquisitions, contrats et mandats

En fonction des dispositions de la Politique d'achat, la Ville a choisi d'adjuger le contrat de services professionnels en électromécanique pour les travaux de réfection du 200, rue Principale, en 2024, couvrant la ventilation, la climatisation et l'électricité, au Groupe-Conseil Génipur, pour un montant total de 58 407,30 \$, taxes incluses.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

### **Aides financières, engagements et demandes particulières**

Les membres présents du conseil municipal ont autorisé l'achat d'un billet, au montant de 50,00 \$, taxes en sus, pour l'Apéro des fêtes de la Chambre de commerce Mont-Saint-Bruno, s'étant tenu le 13 décembre dernier à l'Espace découvertes du CF Marché des Promenades.

[Voir cet élément abordé en séance...](#)

---

Les procès-verbaux de ces assemblées publiques seront disponibles quelques jours après leur adoption par le conseil municipal à la séance ordinaire du 15 janvier 2024.